DLP 13-7-82013126

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 85,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 469

Numéro d'inscription à la C P P A P 525 AD

BULLETIN n° 22 du 7 Juillet 1982 - EDITION GENERALE

VIGNE

MILDIOU

La maladie s'est développée dans l'ensemble en petits foyers épars, surtout dans le département de l'Allier (région de SAINT POURCAIN SUR SIOULE).

Avec les conditions climatiques sèches que nous connaissons actuellement, de nouveaux repiquages n'ont pas été possibles (sauf dans les zones où les orages du 3 Juillet ont atteint 20 à 30 mm).

Il y a lieu de considérer deux situations :

* *Dans les vignes où des taches récentes ont été décelées, il est nécessaire d'assurer la protection, toutefois, le traitement peut être repoussé.*

* *Par contre, dans celles relativement saines jusqu'à présent, l'intervention devra être effectuée en cas de pluies importantes.*

Si le temps sec et chaud persiste, les traitements contre cette maladie pourront être évités.

OIDIUM

Poursuivre la lutte contre ce champignon qui se développe même en conditions sèches.

Quelques symptômes sont notés sur feuilles dans la région de CORENT (Puy-de-Dôme).

Les traitements au soufre sont donc toujours conseillés, particulièrement les poudrages (20 à 25 kg/ha).

POURRITURE GRISE

Le stade fermeture de la grappe va être atteint dans les situations précoces, sur la variété Gamay.

Dans les parcelles sujettes à cette maladie, intervenir avec l'un des produits suivants :

RONILAN, ROVRAL, SUMISCLEX, KIDAN.

L'application devra être effectuée, surtout au niveau des grappes.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. FARGEIX - n° 254

P. ../...

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le deuxième vol a débuté fin Juin.

Les captures deviennent importantes à partir du 5 Juillet ; il y a lieu de prévoir un traitement *du 15 au 20 Juillet*.

ARBRES FRUITIERS

ACARIENS

De nouvelles infestations sont constatées dans quelques vergers de SAINT SANDOUX (Puy-de-Dôme).

Surveiller l'évolution de ces ravageurs et intervenir si nécessaire avec un acaricide spécifique.

TAVELURE DES POMMES ET DES POIRES

Aucune intervention n'est à réaliser.

En cas de pluies importantes : seuls les vergers où des taches récentes existent devront faire l'objet d'une protection tardive.

*****
***
*
***
*****